

REÇU  
Par Alf Christian, 16:23, 29/12/2020

Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 29 décembre 2020

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question suivante à Monsieur le Premier ministre, ministre d'État.

Dans sa réponse du 17 décembre 2020 à notre question parlementaire du 19 novembre 2020 relative à l'apposition d'une plaquette au monument du Souvenir « Gëlle Fra » en honneur des 102 volontaires des Brigades internationales, Monsieur le Premier ministre, tout en reconnaissant les mérites de ces volontaires, s'est aligné sur l'avis du Comité pour la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale (CM2GM) dont le bureau exécutif a suggéré de ne pas apposer de plaquette supplémentaire sur la Gëlle Fra.

Tout en saluant la perspective de voir inclure la journée « No Pasarán » dans la liste des commémorations nationales, il nous revient que le prédit avis qui n'émane que du bureau exécutif ne reflète pas la position du Comité dans son entièreté. Il nous revient également que parmi les trois communautés composant ledit Comité, deux d'entre elles étaient largement en faveur de l'apposition d'une plaquette.

Dès lors, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Premier ministre :

- Quelles instances furent saisies pour aviser la demande d'une apposition d'une plaquette en souvenir des volontaires luxembourgeois de la Guerre de Corée au monument du Souvenir ?
- Quels furent les arguments avancés avisant positivement cette apposition, sachant que les évènements de Corée n'ont aucun lien avec la Deuxième Guerre mondiale ?

- Quelles sont les raisons et explications à invoquer qui plaident en faveur de l'apposition d'une plaquette concernant les volontaires de la Guerre de Corée et en défaveur des volontaires des Brigades internationales ?
- Monsieur le Premier ministre est-il disposé à ressaisir le CM2GM pour disposer d'un avis porté par l'ensemble de son comité et non seulement par son bureau exécutif ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo  
Député



Dan Biancalana  
Député





Luxembourg, le 28 janvier 2021

Monsieur  
Marc HANSEN  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
LUXEMBOURG

**REÇU**

Par Alf Christian, 14:07, 28/01/2021

**Objet:** Réponse de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État à la question parlementaire n°3370 posée par les honorables Députés Messieurs Mars DI BARTOLOMEO et Dan BIANCALANA au sujet de la « mémoire des volontaires des Brigades internationales ».

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire n°3370 du 29 décembre 2020 de Messieurs les Députés Mars DI BARTOLOMEO et Dan BIANCALANA.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Premier Ministre

Ministre d'État

**Réponse de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État, Xavier Bettel à la question parlementaire n°3370 du 29 décembre 2020 des honorables Députés Messieurs Mars DI BARTOLOMEO et Dan BIANCALANA au sujet de la « mémoire des volontaires des Brigades internationales »**

Le Gouvernement a décidé de ressaisir le Comité pour la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale (CM2GM) au sujet de la mémoire des Volontaires des Brigades internationales. Des réunions du CM2GM auront lieu dans ce cadre les 10 février et 2 mars prochains.

Le Gouvernement fournira aux honorables Députés les réponses afférentes à l'issue des discussions internes au CM2GM.